

SUJET D'ÉTUDE

# L'IA dans les services publics

Quelles conditions pour des effets positifs dans la relation entre habitants et services publics ?

Rapport 2025

Conseil de Développement  
de la Métropole du Grand Paris



Métropole  
du Grand Paris

**CODEV**  
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

# REMERCIEMENTS

Jean Claude MANCY et Marie-Hélène BERTIER, membres du collège habitant, coordinateurs du groupe de travail, remercient l'ensemble des membres du CoDev pour leur participation dynamique aux échanges.

Le secrétariat général du CoDev ainsi que les coordinateurs remercient Nicolas CAMERATI pour son accompagnement, et la Direction de l'Attractivité, du Développement de l'Economie et du Numérique (DADEN) de la Métropole du Grand Paris pour son soutien.

## LISTE DES MEMBRES AYANT ACTIVEMENT PARTICIPÉS

**Agid-Durudaud  
Valentine**

Personnalité qualifiée

**Aubry Benjamin**

Personnalité qualifiée

**Azankpo Christine**

Habitante

**Azerar Soraya**

Habitante

**Bah Fatimata**

Habitante

**Bertier Marie-Hélène**

Habitante

**Bertin-Hugault  
François**

Personnalité qualifiée

**Bruet Marine**

Habitante

**Coly Sonia**

Habitante

**Donizeau Christophe**

Personnalité qualifiée

**Dufour Nadège**

Habitante

**El Atfi Younès**

Habitant

**Garnier Patrick**

Personnalité qualifiée

**Galerneau Guillaume**

Habitant

**Haddad Laurent**

Habitant

**Hubert Yohan**

Personnalité qualifiée

**Jerrari Sonia**

Habitante

**Kabeche Doudja**

Personnalité qualifiée

**Klein Yann**

Habitant

**Lauro Emmanuelle**

Habitante

**Lefay Laurent**

Habitant

**Malenfer Eric**

Personnalité qualifiée

**Mancy Jean-Claude**

Habitant

**Parvery Daniel**

Habitant

**Penissat Claire**

Habitante

**Russis Marie**

Habitante

**Sallet-Lavorel Hélène**

Personnalité qualifiée

**Serisier Wilfried**

Membre habitant

**Tamier Martine**

Habitante

**Violette Gilles**

Habitant

Le Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris est une instance de démocratie participative dont l'objectif est d'émettre des avis, des recommandations et des travaux prospectifs sur les politiques publiques métropolitaines.

Il est composé sur le principe de la parité, d'un collège d'habitants de 72 membres tirés au sort sur la base du volontariat (6 habitants par Etablissement Public Territorial), et d'un collège des personnalités qualifiées de 48 membres nommées par le Président de la Métropole du Grand Paris. L'ensemble des membres du CoDev participent librement et bénévolement aux groupes de travail de leur choix.

Depuis l'été 2024, le CoDev a entamé un travail exploratoire sur l'intelligence artificielle en commençant par l'audition d'Hubert Beroche (Urban IA) et des services en charge du numérique à la Métropole du Grand Paris.

Ces premières séances ont convaincu les membres du CoDev de l'importance de ce sujet. En parallèle, le Président de la Métropole du Grand Paris a saisi l'instance. Ainsi, un groupe de travail dédié à ce sujet a été créé et a été réuni régulièrement entre septembre 2024 et avril 2025.

Pour traiter de l'intelligence artificielle et dans le but de comprendre comment son émergence pouvait influencer la relation entre habitants et services publics, le secrétariat a souhaité être accompagné de Nicolas Camerati, sociologue.

Une méthode expérimentale, alliant des temps de réflexion collective et de pratique avec l'utilisation des différents outils utilisant l'IA pour générer des réponses graphiques ou textuelles a été utilisée.

Les recommandations issues de ce groupe de travail s'appuient donc sur une méthode innovante de participation expérimentale.

## Nicolas Camerati

est docteur en sociologie, consultant en concertation citoyenne, innovation publique et nouvelles technologies. Ancien coordinateur interministériel au ministère de la Présidence du Chili, il a développé des programmes de gouvernance territoriale avant de poursuivre ses activités en France. Fondateur d'Habitantes Organizados (Chili) et de Résilience Ville (France), il travaille aujourd'hui sur les liens entre participation citoyenne, méthodologies cartographiques de participation et intelligence artificielle. Auteur de publications scientifiques et journalistiques, il intervient à la croisée de la recherche, de l'action publique et de l'innovation territoriale.

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Contexte et méthodologie</b>                                                                                | <b>2</b>  |
| · De la réflexion à l'expérimentation : une approche pour des recommandations adaptées au contexte institutionnel | 2         |
| · L'IA entre fascination et inquiétude : un point de départ nécessaire                                            | 2         |
| · Expérimenter l'IA pour mieux comprendre ces usages                                                              | 4         |
| <b>2. Recommandations : vers une intelligence artificielle de service public</b>                                  | <b>5</b>  |
| 1. Vers une plateforme de données publiques métropolitaines                                                       | 7         |
| 2. Accélérer et renforcer la formation des élus et des agents                                                     | 8         |
| 3. L'IA au service de l'évaluation des politiques publiques                                                       | 9         |
| 4. Identifier les signaux faibles pour mieux appréhender les grandes tendances métropolitaines                    | 10        |
| <b>3. Conclusion</b>                                                                                              | <b>11</b> |
| <b>4. Annexes</b>                                                                                                 | <b>12</b> |
| · Annexe n°1 : Lettre de saisine                                                                                  | 13        |
| · Annexe n°2 : Réponse au questionnaire                                                                           |           |

# 1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

## DE LA RÉFLEXION À L'EXPÉRIMENTATION : UNE APPROCHE POUR DES RECOMMANDATIONS ADAPTÉES AU CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Les ateliers organisés par le CoDev autour de l'Intelligence Artificielle (IA) ont suivi un processus méthodologique oscillant entre des explications théoriques, l'implication du cadre métropolitain et l'expérimentation.

Cette dynamique a permis d'explorer les grands questionnements éthiques et sociétaux liés à l'IA tout en les confrontant aux réalités des collectivités territoriales.

Cet aller-retour méthodologique a permis de faire face aux réticences initiales et de construire des recommandations adaptées aux enjeux métropolitains.

L'objectif premier de cette démarche, qui était d'ancrer l'analyse dans des cas concrets d'utilisation de l'IA, visait à éviter de tomber dans un débat spéculatif ou trop technocentré. Ainsi, plutôt que de se cantonner à une

approche générale et parfois anxiogène des IA, ces ateliers ont mis en lumière la pertinence mais aussi les contraintes de l'adoption des IA par les collectivités territoriales pour administrer leur relation avec les habitants et usagers des territoires.

Ainsi, ce groupe de travail n'a ni la vocation de juger si l'IA est globalement une bonne ou une mauvaise chose, ni d'émettre un avis sur la technique, mais plutôt d'identifier les facteurs de réussite de l'intégration des outils qui en découlent, afin d'améliorer la vie des métropolitains tout en respectant leur vie privée et l'environnement.

Ce dernier point est essentiel, tant les habitants et personnalités qualifiées soulignent le fait qu'une IA au service du public doit garantir un haut niveau sur le plan de l'éthique et de la durabilité.

## L'IA ENTRE FASCINATION ET INQUIÉTUDE : UN POINT DE DÉPART NÉCESSAIRE

Dès les premières discussions, les réactions des participants du CoDev ont révélé une double tendance : d'un côté, un enthousiasme pour les opportunités offertes par l'IA en matière d'innovation et d'optimisation des services publics ; de l'autre, une méfiance marquée envers son opacité, ses biais avérés et potentiels, et son impact environnemental.

La crainte que l'IA devienne une boîte noire incontrôlable est apparue comme un frein majeur à l'adoption de ces outils. Les membres soulignent le manque de transparence des IA et l'incapacité des outils fondés sur cette technologie à justifier les décisions produites (biais, sources, origine des arguments générés, etc.).

Cette opacité a alimenté des préoccupations quant aux risques liés à des algorithmes biaisés et des « hallucinations algorithmiques », ces erreurs produites par l'IA pouvant entraîner des prises de décision fondées sur des éléments erronés.

Le risque de voir les biais des IA influencer la décision publique constitue une barrière majeure à leur adoption dans les services publics dans un contexte administratif où la précision est essentielle pour la qualité de l'action et pour sa légitimité.

À cela s'ajoutent des interrogations sur la consommation énergétique des IA et leur impact écologique, notamment en lien avec l'application des objectifs de développement durable dans la sphère numérique.

Les préoccupations soulevées par les participants ne se limitaient pas aux dimensions techniques et environnementales. Le rôle de l'IA dans l'éducation et la formation des citoyens a été largement débattu : certains membres du CoDev voyaient ces outils comme une opportunité d'apprentissage personnalisée, tandis que d'autres redoutaient la fracture technologique qui pourrait découler d'un accès inégal au numérique, et aux compétences nécessaires pour exploiter pleinement ces outils.

Enfin, la question de la dépendance aux technologies a émergé, mettant en avant le risque que ces outils prennent une place excessive dans la prise de décision publique au détriment de l'expertise humaine.

Ce souci de la dépendance a aussi été pointé concernant la souveraineté technologique et le recours à des outils appartenant à des entreprises n'appliquant pas nécessairement le droit européen.

Face à ces craintes légitimes, la nécessité de passer de la réflexion à l'expérimentation s'est imposée. Les ateliers auxquels ont été conviés les membres du CoDev ont été conçus pour offrir une immersion directe dans l'utilisation des IA, permettant ainsi d'évaluer leur potentiel de manière pragmatique.

L'idée était de proposer aux membres du CoDev de s'approprier les différents IA et notamment les générateurs de texte, pour simuler des relations entre habitants et services publics. En partant des résultats de ces échanges, à travers un travail approfondi sur le rôle des prompts, des questions à poser, des aller-retours entre l'IA et les membres, il a été possible par un processus incrémental, de mieux comprendre les craintes et les potentiels associés à ces technologies.

Cette approche par la pratique est novatrice pour le Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris. Son succès reposait notamment sur le fait de mélanger au sein des ateliers des membres déjà familiers avec l'IA avec des membres beaucoup plus éloignés de ces outils.

Si dans un premier temps, cela peut introduire des fractures entre les participants, la mise en pratique a très rapidement révélé l'importance d'intégrer tous les profils simultanément pour obliger chacune et chacun à faire l'effort nécessaire de se mettre à la place des autres et ainsi, sans élever, niveler ou abaisser le niveau, à profiter de la richesse de la diversité des connaissances et des appréhensions sur ce sujet potentiellement conflictuel.

Un retour sur cette pratique novatrice a été faite par le biais d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des participants (voir Annexe 2 : Réponses au questionnaire)

## EXPÉRIMENTER L'IA POUR MIEUX COMPRENDRE CES USAGES

Afin de dépasser les préjugés et les craintes initiales et d'ancrer la réflexion dans une dynamique constructive, une méthodologie articulée autour de trois étapes a été mise en place.

1. Questionnements éthiques : comprendre les implications sociales et éthiques du déploiement de technologies utilisant l'intelligence artificielle.

2. Identification des usages potentiels pour la Métropole : interroger les compétences et le rôle de la Métropole pour intégrer l'IA dans le fonctionnement de ses services, des communes, et dans les services aux habitants et usagers du territoire métropolitain.

3. Mise en pratique : expérimenter concrètement les capacités de l'IA à répondre aux questions et aux demandes des participants de ce groupe de travail concernant le fonctionnement de la Métropole du Grand Paris.

En s'appuyant sur ces trois axes, il s'agissait à la fois de ne pas esquiver les débats fondamentaux sur les enjeux éthiques du développement des intelligences artificielles, et de proposer aux participants une expérience pratique de ces technologies. Progressivement, une dynamique alternant réflexion théorique et expérimentation pragmatique s'est installée au sein du groupe de travail, favorisant l'émergence de recommandations pour la Métropole du Grand Paris.

Au cours des ateliers, plusieurs scénarios d'utilisation de l'intelligence artificielle ont été explorés, allant de l'optimisation de la gestion des données publiques à l'assistance à la rédaction de documents administratifs via des IA génératives.

Cette expérimentation a permis aux participants de constater que ces outils, s'ils sont bien encadrés, peuvent faciliter la structuration des informations, améliorer la prise de décision tant pour les usagers que pour les agents et accélérer certains processus administratifs.

Pour autant, la responsabilité reste sur celui qui accorde le droit à ces outils de prendre une décision, soit le décideur public. Dans ce contexte, les membres rappellent l'importance de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Atelier expérimental du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris



Un questionnaire a été envoyé aux participants afin qu'ils évaluent cette méthodologie expérimentale (voir les résultats dans l'Annexe 2), faisant entrevoir des pistes d'évolution et d'amélioration du dispositif.

Cette mise en pratique a montré que l'efficacité des outils utilisant l'intelligence artificielle dépend d'abord de la qualité, de la structuration et de l'accessibilité des données. Sans base de données bien organisée, les résultats produits restent peu fiables et peuvent renforcer certains biais. Cela

souligne l'importance d'un travail rigoureux sur la collecte, l'ordonnancement et la mise à disposition des données métropolitaines.

L'expérimentation a également révélé combien le rôle actif des usagers est essentiel : la façon de formuler les demandes (prompts), comme la compréhension des limites des outils, nécessite un accompagnement et une formation adaptée pour garantir une utilisation éclairée et pertinente.

## RECOMMANDATIONS :

# 2. VERS UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE SERVICE PUBLIC

1. Vers une plateforme de données publiques métropolitaines.
2. Accélérer et renforcer la formation des élus et des agents de la fonction publique
3. L'IA au service de l'évaluation des politiques publiques.
4. Identifier les signaux faibles pour mieux appréhender les grandes tendances métropolitaines.

La souveraineté des données a été au cœur des réflexions menées dans ce groupe de travail. Cela concerne aussi bien le fait de savoir :

- Qui produit les données ?
- Qui les détient et les met à disposition ?
- Qui les vérifie ?
- Avec quelles autres données sont-elles associées ?

Pour garantir que les outils de service public s'appuyant sur les intelligences artificielles répondent à des exigences satisfaisantes sur le plan éthique, les membres du CoDev appellent

la Métropole du Grand Paris à intégrer à sa stratégie numérique un ensemble d'actions favorisant une meilleure maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production et de diffusion des données publiques.

Le but pourrait être de garantir, via la création d'une plateforme dédiée, la structuration d'un corpus de données fiables relatives aux services publics, à destination des agents des collectivités territoriales, ainsi que des usagers et habitants du territoire métropolitain.

L'utilisation de ce corpus de données délimité favoriserait l'utilisation de solutions informatiques par les agents publics, et l'accès aux informations publiques aux métropolitains.

Un deuxième élément structurant et qui complète le premier, concerne le rôle que pourrait endosser la Métropole : celui d'une institution facilitatrice et innovante, plutôt que prescriptrice et directive.



Plutôt que d'imposer un modèle unique, la Métropole du Grand Paris peut accompagner, en aidant les communes à déployer des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Cela passe par la mise à disposition d'outils mutualisés, une coordination renforcée des initiatives intercommunales et un accompagnement soutenu pour renforcer les compétences des acteurs locaux.

À de nombreux égards, la Métropole s'est engagée dans cette démarche mais face à la rapidité avec laquelle se développent les technologies fondées sur l'IA, il semble essentiel d'accélérer et de renforcer ces actions.

Un troisième grand axe est ressorti des discussions, à savoir la possibilité sur la base d'un corpus de données publiques fiable et stabilisé, de créer des indicateurs de performance pour aider les décideurs publics à piloter l'action publique.

Ces outils d'évaluation permettront de mesurer l'impact des décisions prises dans différents domaines, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'accès aux droits des métropolitains, des dynamiques économiques ou de la progression vers les objectifs de développement durable.

Ce travail sur les indicateurs, qui devra être réalisé en collaboration avec les partenaires institutionnels (APUR, IPR, ADEME, etc.) et universitaires, permettrait d'avoir un tableau de bord en temps réel de la Métropole et de ses évolutions.

L'IA jouerait alors un rôle central dans la collecte des données, l'alimentation des bases de données, la production et la mise à jour des diagnostics à destination des collectivités territoriales.

Enfin, une quatrième recommandation concerne l'analyse des indicateurs et des

données métropolitaines. Dans la continuité des trois premières recommandations et en considérant la possibilité pour les collectivités territoriales et sous l'égide de la stratégie numérique de la Métropole de disposer d'un corpus de données fiables et d'indicateurs les exploitant, il serait possible d'étudier à moyen terme les signaux faibles.

Appliquée à tous les domaines que souhaitent suivre les élus métropolitains et les collectivités territoriales, l'étude des signaux faibles est d'une grande importance pour anticiper les évolutions des comportements des individus, des groupes et de l'environnement économique, écologique et culturel. Cela peut mettre en lumière aussi bien les opportunités pour des acteurs publics, que les défis à venir, encore peu visibles mais porteurs de conséquences significatives.

Des recommandations pour une IA éthique : une meilleure maîtrise de la chaîne de production des données publiques métropolitaines et de leur diffusion constitue le socle sur lequel repose la souveraineté numérique, garantissant que les technologies déployées servent au mieux l'intérêt général et protègent les libertés individuelles et collectives.

Cette maîtrise est aussi nécessaire pour limiter les biais algorithmiques, souvent liés à des données incomplètes ou mal contextualisées. Une IA éthique repose donc sur la qualité, la diversité et la transparence des données utilisées dans les services publics. La Métropole du Grand Paris devra dans ce cadre, définir une éthique de l'utilisation et du déploiement de l'IA dans les services publics.

Des recommandations pour une IA sobre : cette souveraineté est également nécessaire pour promouvoir des intelligences artificielles compatibles avec les objectifs de développement durable.

En effet, en maîtrisant mieux et localement les données et en développant des solutions d'IA adaptées, les collectivités peuvent limiter l'empreinte environnementale de l'utilisation de ces technologies.

Cela implique entre autres la constitution de bases de données concises en lieu et place de recourir à des IA généralistes consommatrices de données inutiles et donc énergivores.

## 1. Vers une plateforme de données publiques métropolitaines

Le CoDev propose la création d'une plateforme collaborative de données métropolitaines, permettant à chaque commune de partager, structurer et mutualiser ses informations.

Dans certains cas, ce seraient des entreprises privées ou des associations qui permettraient de mutualiser des informations notamment dans le cadre des offres culturelles, sportives, ou éducatives.

Certains établissements publics territoriaux pourraient aussi partager une partie des informations à l'ensemble des résidents dans divers domaines comme l'accès aux équipements des communes.

Un premier exemple concerne l'assistance aux agents publics pour harmoniser les informations disponibles sur Internet pour les usagers.

La plateforme de données métropolitaines serait la référence commune pour toutes les informations publiques. Grâce à l'IA, des requêtes automatisées permettraient de mettre à jour les différents sites Internet référencés, en cohérence avec les données validées.

Ainsi, un service municipal pourrait simplement téléverser ses informations sur la plateforme, et l'IA se chargerait de les redistribuer aux usagers, tout en proposant de supprimer les informations dépassées ou invalides.



Présentation du rapport par les coordinateurs du groupe de travail, Marie-Hélène Bertier et Jean-Claude Mancy, sur le stand de la Métropole du Grand Paris, au salon Vivatech, salon international dédié à l'innovation et aux startups

Il ne s'agirait pas de créer du contenu, mais de contrôler que le contenu de l'information mis à disposition du public soit actualisé et fiable.

Dans le domaine de l'urbanisme par exemple, si certaines plateformes existantes facilitent déjà l'accès aux documents d'urbanisme et aux ressources nécessaires à la planification territoriale, aucune ne permet aujourd'hui d'analyser de manière transversale les procès-verbaux des délibérations municipales, les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), l'ensemble des documents d'urbanisme et stratégiques, ou tout document relatant des servitudes.

Une plateforme dans ce domaine permettrait d'identifier des priorités convergentes entre les communes et de mieux coordonner les politiques publiques à l'échelle métropolitaine. Dans l'ensemble de ces cas, les dispositifs publics ou privés existants souffrent soit d'un silotage, soit d'une accessibilité limitée.

La constitution d'une solution comprenant différents IA sectoriels, mais regroupés au sein d'une plateforme unique et métropolitaine serait d'une grande aide pour que les administrés accèdent facilement à l'ensemble des informations dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne, mais aussi pour les agents des institutions publiques afin de diffuser une information fiable.

Les membres du CoDev soulignent qu'une solution d'IA de service public doit aider simultanément les administrations et les habitants, et de ce fait, elle doit nécessairement permettre l'échange ascendant et descendant d'informations.

Cet outil offrirait ainsi une vision consolidée des dynamiques locales, facilitant une prise de décision cohérente et concertée au sein de la Métropole du Grand Paris.

D'importants bénéfices découleraient de ce modèle :

- Une coordination renforcée : en permettant aux services municipaux et métropolitains d'harmoniser les informations à destination du public mais aussi des autres administrations et acteurs économiques.
- Une transparence renforcée : en donnant aux citoyens un accès facilité aux projets en cours, aux décisions publiques, à leurs droits et aux démarches.
- Une optimisation des procédures entre les institutions publiques ainsi qu'avec les usagers et habitants.

Cette initiative insufflerait également une culture de la coopération métropolitaine, en fournissant un cadre de travail commun et des ressources mutualisées entre les communes, les Etablissements Publics Territoriaux et la Métropole du Grand Paris.

## 2. Accélérer et renforcer la formation des élus et des agents

L'intégration de l'intelligence artificielle dans la gestion des territoires représente une opportunité majeure pour améliorer les services publics et renforcer la relation avec les citoyens.

Toutefois, les membres du CoDev soulignent que l'efficacité de ces outils dépend fortement de la manière dont les utilisateurs se les approprient.

Il ne s'agit pas seulement d'introduire des technologies, mais aussi d'accompagner les élus et agents dans leurs usages.

Un enjeu central identifié est la fracture numérique qui pourrait empêcher certaines collectivités d'accéder pleinement aux bénéfices des solutions informatiques s'appuyant sur des IA.



Pour éviter que ces technologies ne deviennent un facteur d'exclusion et d'inégalités, il est essentiel de former les élus et agents municipaux aux principes et usages de l'IA.

Cette formation permettrait notamment d'améliorer la compréhension des algorithmes, l'exploitation des bases de données locales et la rédaction de requêtes efficaces (prompting).

Pour ce faire, les membres du CoDev soulignent que la Métropole du Grand Paris, dans le cadre des actions menées par le service en charge du numérique, a déjà engagé un certain nombre de formations auprès des agents des communes.

Le renforcement de ce dispositif en lien avec la mise en place d'une stratégie robuste pour favoriser le déploiement de solutions informatiques fondées sur des intelligences artificielles sobres et éthiques, serait le meilleur moyen de parvenir à l'objectif de promotion d'IA de services publics à l'échelle métropolitaine.

### **3. L'IA au service de l'évaluation des politiques publiques**

L'IA offre la possibilité d'exploiter de nombreuses données simultanément et de faciliter l'analyse de grandes tendances dans tous les domaines.

En se fondant sur la possibilité que la Métropole puisse endosser le rôle d'animation d'une plateforme de données publiques métropolitaines visant à collecter, structurer, viabiliser et diffuser des données relatives aux services publics, il apparaît nécessaire de créer un cadre structuré d'indicateurs pour piloter l'action publique de manière efficace et transparente.

L'objectif serait de mettre à disposition des communes, des EPT, de la Métropole et des habitants un tableau de bord en temps réel de l'évolution des grandes tendances sociologiques, économiques, environnementales et culturelles du territoire métropolitain.

Pour cela, la Métropole du Grand Paris pourrait, en concertation avec les communes et les EPT, proposer de se doter d'indicateurs utilisant l'IA et alimentés par la plateforme de données publiques métropolitaines, afin de suivre et piloter les politiques publiques de manière encore plus efficace.

Un premier volet d'indicateurs pourrait concerner les compétences de la MGP ainsi que le suivi des documents d'urbanisme et stratégiques.

En lien avec les institutions partenaires, notamment l'APUR, l'IPR, l'ADEME, Airparif, Bruitparif, etc., certains indicateurs pourraient être mutualisés et augmentés notamment pour analyser l'évolution de la situation environnementale du territoire métropolitain, que ce soit pour le suivi des émissions de GES, mais aussi la protection de la biodiversité, la qualité de l'eau ou encore les nuisances sonores.

Parmi ces indicateurs, certains pourraient porter sur les efforts locaux en matière de gestion des déchets ou de recyclage. Un baromètre visualisant les écarts entre les communes permettrait ainsi d'identifier les bonnes pratiques, de renforcer les actions dans les territoires en difficulté et de rendre visibles les dynamiques collectives à l'échelle métropolitaine.

Dans le cadre de l'accompagnement des communes et en lien avec les Départements, des indicateurs relatifs à la qualité de vie et

la cohésion sociale, à l'accès aux services, ainsi que sur la participation citoyenne sont envisageables pour mieux comprendre les dynamiques locales et adapter les politiques métropolitaines de rééquilibrage territorial.

Cette recommandation induit cependant avant tout, la mise en place d'une plateforme de données publiques métropolitaines. Sans ce premier travail visant à garantir la collecte et la diffusion de données fiables, la création d'indicateurs métropolitains paraît contreproductive.

#### **4. Identifier les signaux faibles pour mieux appréhender les grandes tendances métropolitaines**

L'identification de signaux faibles, autrement dit, des indices précoces de transformation de la société, permettrait davantage d'anticipation et ainsi d'adapter les politiques publiques avant que les changements ne deviennent des urgences.

Il est certain que les élus et les agents des collectivités territoriales participent déjà à l'identification d'une partie de ces signaux faibles. L'utilisation d'IA pour assister les élus et les agents dans cette tâche aiderait à combler les manques liés en grande partie au silotage des politiques publiques, ainsi qu'à l'insuffisance des ressources disponibles pour collecter, analyser et étudier les données existantes.

L'analyse de ces signaux peut s'appuyer sur des modèles d'intelligence artificielle et des outils de sciences des données -data science-, capables de croiser des sources de données variées et de dégager des tendances émergentes. Lors des discussions, les membres du CoDev ont pu constater que cette approche

a été particulièrement explorée dans le domaine du tourisme, où l'IA a permis de générer des scénarios et d'identifier des axes de valorisation des territoires peu exploités.

Toutefois, les limites des résultats obtenus ont mis en évidence un enjeu majeur encore présent ici : la qualité et la structuration des bases de données.

Les limites soulevées dans le cas de l'analyse des tendances dans le domaine du tourisme sont transposables à d'autres secteurs. Ainsi, sans un travail préalable de structuration et d'enrichissement des données, l'IA risque de reproduire des biais existants plutôt que de révéler de nouvelles opportunités.

---

# 3. CONCLUSION

L'intelligence artificielle n'est ni un remède miracle, ni une menace inéluctable : c'est un levier, dont l'impact dépendra des choix politiques, techniques et humains que nous ferons collectivement.

Les membres du CoDev le disent – et surtout le montrent : il est possible, à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, d'esquisser une stratégie ambitieuse, lucide et collective, fondée sur quatre piliers :

- Une plateforme de données publiques, pour mutualiser l'information, garantir sa fiabilité et renforcer la souveraineté numérique ;
- La formation des agents et élus, pour un usage éclairé et partagé de l'IA ;
- L'évaluation des politiques publiques, grâce à des indicateurs construits à partir de données locales ;
- L'analyse des signaux faibles, pour anticiper les mutations territoriales encore peu visibles, mais décisives.

Ce travail, à la fois réflexif et expérimental, dépasse les oppositions stériles entre fascination technologique et rejet de principe. Il ouvre une autre voie : celle d'une IA ancrée dans les territoires, au service du lien entre habitants et services publics. À travers cette contribution, la Métropole peut affirmer un rôle pionnier dans le débat national et européen sur l'IA publique, en assumant pleinement son statut de territoire d'expérimentation démocratique et de responsabilité numérique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**Métropole  
du Grand Paris**

Paris, le

*Le Président*

Monsieur le Président,

*eha Philippe*

L'intelligence Artificielle (IA) s'impose depuis plusieurs années dans la sphère publique et privée. L'impact de cette technologie sur les relations des citoyens avec leur maire, leurs élus et leur municipalité s'amplifie. C'est pour cela qu'aux côtés de Geoffroy BOULARD, Vice-Président délégué à la Communication, à l'Innovation et au Numérique, nous souhaiterions saisir le Conseil de développement (CoDev) de la Métropole du Grand Paris sur cette question d'importance croissante pour le service public.

L'avènement de l'IA dans de nombreux domaines de la vie quotidienne est une réalité incontestable. Elle offre des perspectives innovantes pour l'amélioration des services publics, la gestion des infrastructures, la sécurité publique et bien d'autres aspects de la gouvernance locale. Cependant, l'intégration de ces technologies soulève également des questions légitimes quant à la préservation des liens de proximité entre les élus et les habitants, qui constituent le fondement de notre démocratie locale.

Il me semble essentiel que le CoDev se penche sur les meilleures pratiques à adopter pour garantir que l'utilisation de l'IA dans la gestion communale renforce plutôt qu'elle ne distende ces liens essentiels. Comment pouvons-nous utiliser l'IA pour améliorer la communication entre les mairies et les citoyens ? De quelle manière pouvons-nous nous assurer que l'IA soit mise au service de l'inclusion et de la participation citoyenne ? Quelles mesures devons-nous prendre pour préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles des habitants ?

Ces questions méritent une réflexion approfondie et collective. C'est pourquoi je sollicite l'expertise et le soutien du CoDev pour consulter ses collègues d'habitants et de personnalités qualifiées sur cette thématique. L'objectif est de développer un cadre stratégique qui orientera les communes de la Métropole du Grand Paris dans l'intégration éthique et responsable de l'IA.

Je suis convaincu que, sous votre impulsion, le Conseil de développement pourra apporter des réponses concrètes et innovantes à ces enjeux de société qui touchent directement la vie de nos administrés.

Vous remerciant à nouveau pour votre engagement au cœur de l'action de la Métropole du Grand Paris, je vous prie de croire, *eha* Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*D'annonce moi !*

*Rien à fa*

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison

**Monsieur Philippe PELLETIER**  
**Président du Comité de développement**  
**de la Métropole du Grand Paris**



### Résultats de l'enquête sur les ateliers IA du CoDev

#### Extraits de participants aux ateliers IA du CoDev

« Les exercices m'ont permis de mieux comprendre ce que peut faire une IA. Je n'avais jamais utilisé ces outils avant. »

« Cet atelier m'a ouvert les yeux sur les enjeux liés à la gouvernance des données et les signaux faibles. »

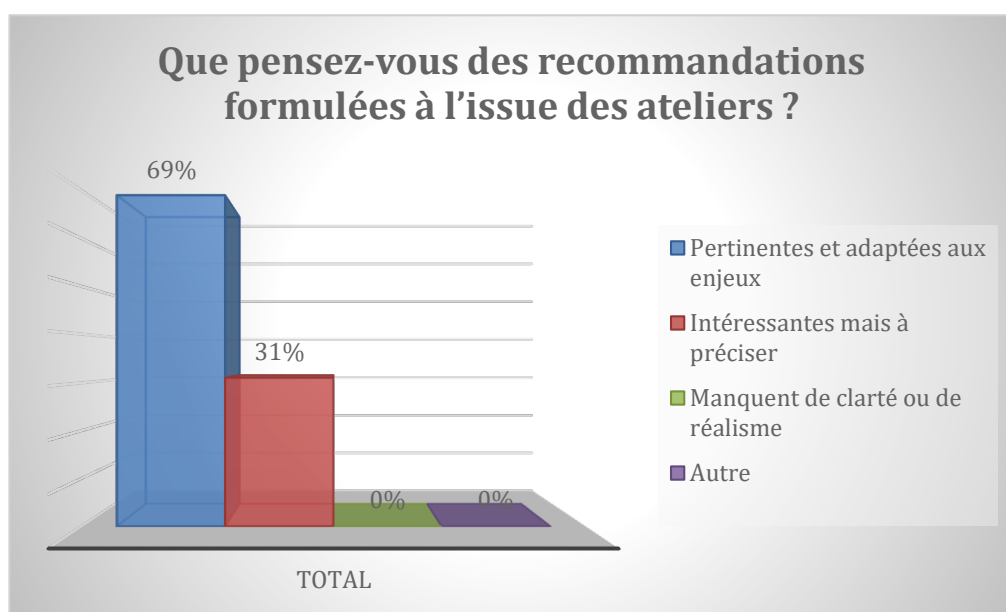
« On est passés de la théorie à la pratique. Ça m'a donné envie d'expérimenter l'IA dans d'autres projets. »

« Il faudrait refaire ce type d'atelier sur d'autres sujets du CoDev. La méthode est claire et accessible. »

« L'IA a facilité les échanges dans le groupe, on a pu aller plus loin dans nos idées. »

« J'ai aimé le fait que chacun pouvait tester, même sans être expert. Ça donne envie de continuer. »

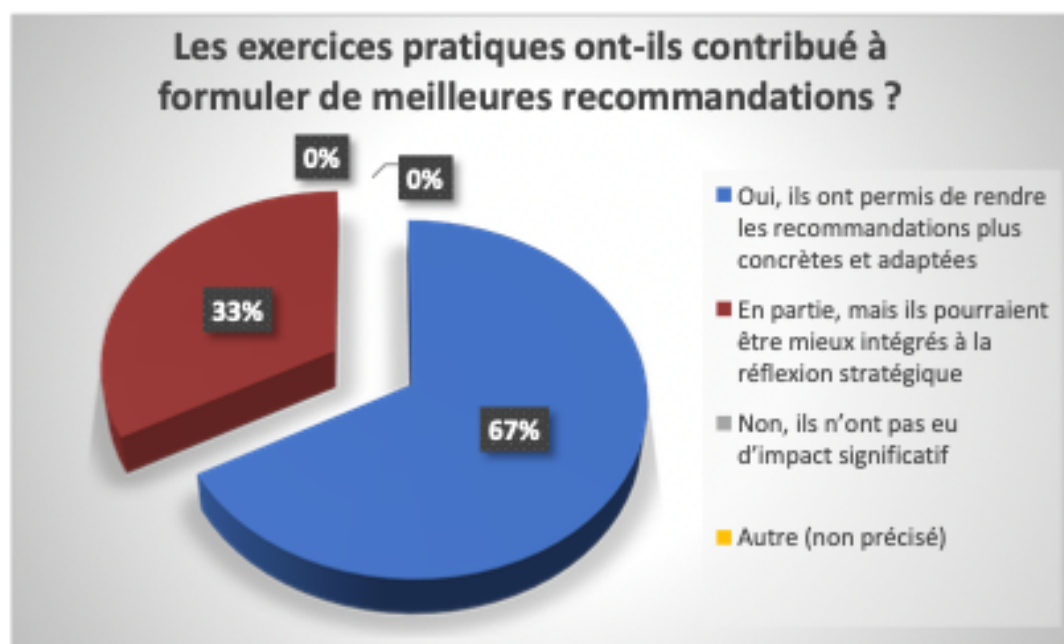
#### 1. Évaluation des recommandations



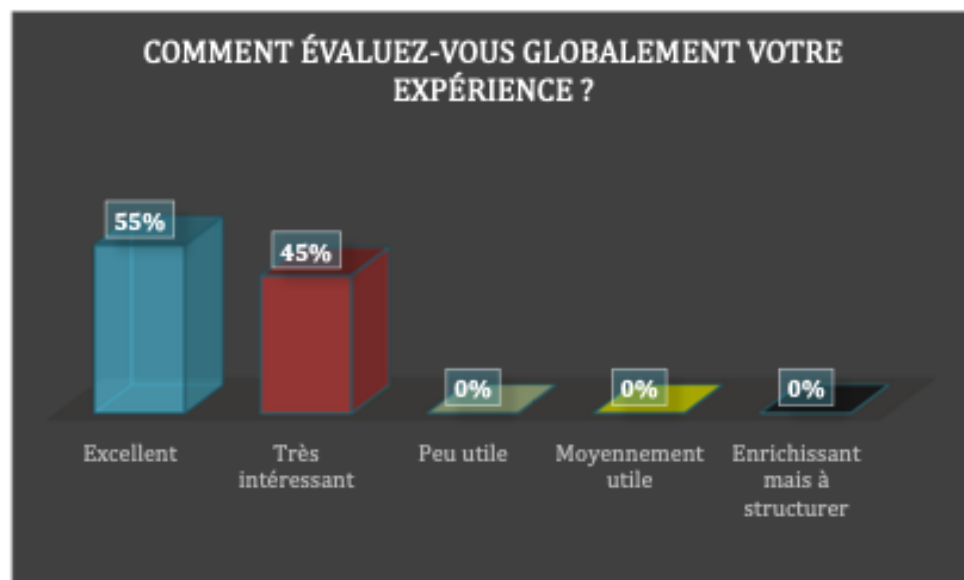
## 2. Perception des exercices pratiques



## 3. Impact des exercices pratiques



#### 4. Évaluation globale de l'atelier



5.

#### Enrichissements qualitatifs



Ce graphique permet de visualiser les retours qualitatifs exprimés par les participants à propos de leur expérience avec l'intelligence artificielle. Chaque axe représente un type d'enrichissement relevé dans les réponses au questionnaire.

Les valeurs (sur une échelle de 1 à 5) sont issues d'une interprétation des thématiques évoquées dans les verbatims, traduisant l'intensité ou la fréquence perçue de chaque dimension.

### 6. Perspectives méthodologiques

Les retours qualitatifs recueillis confirment la pertinence d'une approche mêlant théorie et pratique, dans une dynamique d'ateliers progressifs. Ils renforcent également l'intérêt d'intégrer l'intelligence artificielle comme **outil de médiation, de structuration et de co-construction**.

Ces résultats valident l'hypothèse méthodologique selon laquelle **l'immersion, l'expérimentation et le dialogue accompagnés par l'IA** permettent non seulement de lever les réticences initiales, mais aussi de stimuler des dynamiques collectives porteuses de sens.

#### **Recommandation :**

Poursuivre le développement d'un **cycle régulier d'ateliers CoDev IA**, combinant temps réflexifs (cadrage, retours d'expérience, questionnements) et moments pratiques (test d'outils, prototypage, narration). Cette alternance vise à ancrer durablement

**l'appropriation citoyenne des outils numériques**, tout en consolidant une méthode transférable, sensible aux contextes et adaptable aux enjeux de chaque territoire.



**Métropole**  
**du Grand Paris**